



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le mercredi 3 avril 2024

Action sociale de proximité : le cap est fixé

« *L'action sociale, c'est la convergence des énergies de chacun afin de rétablir les équilibres sociaux que la société dans son ensemble et dans son organisation à déséquilibré. Aujourd'hui, par nos injonctions, notre rythme de travail, nos lois, nos règles, notre environnement, la société a créé des inégalités sociales, environnementales, éducatives, territoriales, que notre collectivité au travers de ses compétences, voire au-delà, s'évertue à réparer pour une société que nous souhaitons/voulons plus juste, plus solidaire, avec toujours plus d'humanisme* ». C'est par ces mots que Rosemary Lupo, vice-présidente, a présenté la délibération soumise à l'assemblée départementale : le vote du schéma de l'action sociale de proximité. Un travail du quotidien pour plus de 400 agents de la collectivité résumé par quelques chiffres : plus de **56 000 accueils dans les maisons départementales des solidarités et 20 000 foyers rencontrés** par les travailleurs sociaux. Rappelons que le budget solidarité du Département s'élève en 2024 à 517,2 M€.

Ce schéma, **une première pour le CD54**, fixe pour cinq ans des orientations politiques et des clés opérationnelles pour répondre de façon rapide et coordonnée aux besoins des personnes, au-delà du cadre législatif obligatoire.

Il souligne également la **place de l'utilisateur comme acteur et bénéficiaire de l'action publique sociale**. Il améliore les modalités d'accueil et d'accompagnement des personnes.

Ce schéma montre aussi que les articulations avec les autres politiques départementales de solidarités (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfance, famille) sont nombreuses et incontournables : l'action sociale de proximité doit être inscrite **à la croisée de l'ensemble des solidarités territoriales et au cœur des ressources humaines**. L'action sociale de proximité en Meurthe et Moselle est mise en œuvre par les travailleurs sociaux et les agents administratifs.

« *L'action sociale répond avant tout aux besoins, souvent urgents, en proximité, des personnes en difficulté. Elle vise aussi à leur émancipation, en leur permettant d'accéder à leurs droits et d'exercer pleinement leur citoyenneté* » a conclu Rosemary Lupo.